0200

CANTON DE VAUD
DÉCLARATION D'IMPÔT 2013
Impôt cantonal et communal
H.C.

0200210132013

▼ *A retourner à l'adresse ci-dessous jusqu'au :*

N° DE CONTRIBUABLE : .....

MANDATAIRE

N° de tél. de la personne à contacter :

▶ SITUATION PERSONNELLE AU 31 DÉCEMBRE 2013 OU À LA FIN DE L'ASSUJETTISSEMENT

CONTRIBUABLE 1

Date de naissance : j j m m a a a a

CONTRIBUABLE 2

Nom :

Prénom :

Date de naissance : j j m m a a a a

Etat civil : célibataire ☐ mariés/partenaires enregistrés ☐ séparé-e ☐ veuf/veuve ☐ divorcé-e ☐

Imposition limitée à des biens immobiliers situés dans le canton de Vaud

Madame, Monsieur,

Nous vous remettons votre déclaration d'impôt vaudoise pour l'année 2013.

Bien que vous ne soyez imposable que sur les immeubles que vous possédez dans notre canton et sur leurs produits, nous devons connaître, dans le cadre de la répartition de l'impôt avec votre canton de domicile, l'état de votre fortune totale en Suisse et à l'étranger, ainsi que l'ensemble de vos revenus.

Dans ce contexte, par mesure de simplification, nous vous invitons à nous remettre, glissée dans le présent formulaire (servant alors de chemise), une copie de la déclaration déposée dans votre canton de domicile qui mentionne les revenus acquis en 2013, ou une copie de la décision de répartition intercantonale établie par l'autorité fiscale de votre domicile. Si vous souhaitez néanmoins déposer dans notre canton une déclaration vaudoise complète, nous vous invitons à nous la commander (voir ci-dessous).

Par ailleurs, en cas de :
- nouvelle acquisition
- construction
- augmentation de surface

nous vous invitons à compléter la page 2 de ce formulaire.

Si vous faites valoir
- des frais d'entretien excédant le forfait

c'est la page 3 de ce document qui doit être remplie.

Nous vous remercions de donner suite à notre demande d'ici au 30 juin 2014 ; vous pouvez obtenir tout complément d'information auprès de notre Centre d'Appels Téléphoniques au N° 021 316 00 00 (mailto info.aci@vd.ch).

Nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Beschränkte Steuerpflicht für die im Kanton Waadt gelegenen Grundstücke

Sehr geehrte Damen und Herren,

Sie erhalten hierbei Ihr Formular «Steuererklärung» für das Jahr 2013.

Obwohl sich Ihre Steuerpflicht nur auf die Grundstücke und deren Einkünfte beschränkt, welche Sie in unserem Kanton besitzen, müssen wir für die Vornahme der Steuerausscheidung mit Ihrem Wohnsitzkanton Aufschluss über Ihr in- und ausländisches Gesamtvermögen und über Ihre gesamten Einkünfte erhalten.

In diesem Zusammenhang fordern wir Sie höflich dazu auf, uns eine Kopie Ihrer im Wohnsitzkanton abgegebenen Steuererklärung zuzustellen, welche Sie einfach in das vorliegende Formular (dient als Hülle) einschieben. Ihre Steuererklärung muss die im Jahre 2013 erzielten Einkünfte sowie den Vermögensstand per 31. Dezember 2013 aufweisen. Stattdessen können Sie auch eine Kopie der durch Ihren Wohnsitzkanton erstellten interkantonalen Steuerausscheidung einreichen. Wenn Sie hingegen eine vollständige waadtländische Steuererklärung in unserem Kanton abgeben wollen, bitten wir Sie, diese zu bestellen (siehe unten).

Ferner ist im Falle :
- eines Neuerwerbes
- eines Neubaus
- einer Flächenausdehnung

die Seite 2 dieses Formulars zu ergänzen.

Sollten Sie Unterhaltskosten geltend machen, welche die Abzugspauschale übersteigen, ist dessen Seite 3 auszufüllen.

Wir danken Ihnen dafür, dass Sie unserem Begehren bis 30. Juni 2014 stattgeben. Unsere telefonische Auskunftszentrale, Nr. 021 316 00 00 (mailto info.aci@vd.ch) steht Ihnen für alle weiteren Fragen zur Verfügung.

Wir senden Ihnen, sehr geehrte Damen und Herren, unsere vorzügliche Hochachtung.

Administration cantonale des impôts

0200 21013 / PPF 51200 / 09.13

CANTON DE VAUD
DÉCLARATION D'IMPÔT 2013

IMMEUBLE

Impôt cantonal et communal

Se référer aux instructions complémentaires concernant la propriété immobilière
Si vous avez besoin de formulaires complémentaires, veuillez les demander au Centre d'appels téléphoniques (CAT – 021 316 00 00) ou par courriel à info.aci@vd.ch, en mentionnant votre numéro de contribuable.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Si transfert de l'immeuble en 2013 Date d'acquisition : j j m m 2 0 1 3 Date d'aliénation : j j m m 2 0 1 3

Si vous n'êtes pas seul propriétaire/propriétaire avec votre conjoint/partenaire enregistré, prière d'indiquer votre part de propriété : /

Année de construction : a a a a

N° de parcelle :

Commune de situation : Canton Code du pays

Nature et destination Estimation fiscale de votre part de propriété Fr.

Immeuble à prépondérance privée ☐ Logement principal ☐
Immeuble à prépondérance commerciale ☐ Logement secondaire ☐

VALEUR LOCATIVE : Propre occupation dès le : j j m m a a a a

Résultat en Fr.

1 **Surface du logement m2** Valeur locative de base **(Tableau 1)**

2 **Année de construction** ou rénovation lourde ou transformation importante du bâtiment a a a a Coefficient lié à l'âge du bâtiment **(Tableau 2)** , x =

3 **Situation de l'immeuble**
Adresse : .....
Coefficient communal **(Tableau 3)** : , x =

4 **Type d'habitation**
Coefficient 0.9 pour une habitation groupée ou 1.0 pour une maison individuelle , x =

5/6 **Réductions** pour environnement défavorable et/ou logement sans confort
(10% du chiffre 4 par motif) ★ Environnement – ★ Confort – = –

★ Motif : .....

7 **Valeur locative avant indexation** =

8 **Taux d'adaptation / valeur locative indexée** **117 % x** =

10 **Valeur locative déterminante pour l'impôt cantonal et communal** **65 % x** =

11 **Si vous n'êtes pas seul propriétaire/propriétaire avec votre conjoint/partenaire enregistré, prière d'indiquer la valeur locative au prorata de votre part de propriété** =

REVENUS IMMOBILIERS BRUTS

Valeur locative (report chiffre 10 ou chiffre 11 si complété) Fr.

Loyers et fermages Fr.

Valeur locative des locaux commerciaux Fr.

Autres rendements immobiliers (se référer aux instructions complémentaires concernant la propriété immobilière) Fr.

▶ **Rendement locatif brut total** Fr.

	Intérêts	Dettes
Intérêts passifs et dettes **liés** à cet immeuble	Fr.	Fr.

FRAIS D'ENTRETIEN ET D'ADMINISTRATION D'IMMEUBLE : (deux systèmes à choix)

▶ **Système forfaitaire simplifié (exclusivement pour les immeubles privés) :** Fr.

▶ **OU : Etat détaillé des frais d'entretien effectifs 2013**

Date de facturation	Maître d'état, nature des travaux	Montant de la facture A	Plus-value (Voir instructions) B	Frais déductibles A moins B
j j m m		Fr.	Fr.	Fr.
j j m m		Fr.	Fr.	Fr.
j j m m		Fr.	Fr.	Fr.
j j m m		Fr.	Fr.	Fr.
j j m m		Fr.	Fr.	Fr.
j j m m		Fr.	Fr.	Fr.
j j m m		Fr.	Fr.	Fr.
j j m m		Fr.	Fr.	Fr.
j j m m		Fr.	Fr.	Fr.
j j m m		Fr.	Fr.	Fr.
j j m m		Fr.	Fr.	Fr.
j j m m		Fr.	Fr.	Fr.
j j m m		Fr.	Fr.	Fr.
j j m m		Fr.	Fr.	Fr.
j j m m		Fr.	Fr.	Fr.
j j m m		Fr.	Fr.	Fr.
j j m m		Fr.	Fr.	Fr.
j j m m		Fr.	Fr.	Fr.
j j m m		Fr.	Fr.	Fr.
j j m m		Fr.	Fr.	Fr.
Report de la liste supplémentaire (le cas échéant)		Fr.	Fr.	Fr.

Primes d'assurance contre les dommages matériels (dégâts d'eau, ECA) de l'immeuble Fr.

Primes d'assurance responsabilité civile de l'immeuble Fr.

Taxes annuelles pour ramassage des ordures, évacuation des eaux usées, etc. Fr.

Conciergerie, nettoyage, éclairage et chauffage des parties communes (locatif) Fr.

Frais d'administration de l'immeuble par des tiers Fr.

Impôt foncier Fr.

▶ **Total** Fr.